



FEDERATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 29 juillet 2010

Les enseignes du Commerce et de la Distribution refusent les appels au boycott formulés par certains producteurs de lait

La Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution, qui ne participe en aucune manière aux négociations entre producteurs et industriels pour fixer les prix des produits laitiers au 3^{ème} trimestre 2010, refuse que ses magasins, ses salariés et les consommateurs soient pris en otage.

Certains producteurs de lait ont, en effet, appelé les enseignes du Commerce et de la Distribution, dans un communiqué de presse, au boycott des produits « Camembert Président », « Caprice des Dieux » et « Vache qui rit » et menacent d'actions dans les magasins, dès cette fin de semaine, pour que ces produits soient retirés des rayons.

La FCD tient à rappeler que les autorités de la concurrence ont condamné régulièrement les appels à des mesures de rétorsion collective émis par certains syndicats ou coordinations professionnels.

La FCD en appelle donc aux pouvoirs publics pour que toutes les mesures soient prises afin d'empêcher ces actions illégales.

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 635 800 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.